Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 3

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice

Autor: Soller, René L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MARSEILLE

Consulat général
7, rue d'Arcole
Tél. : 53-36-65

Liste des Sociétés Suisses de l'arrondissement consulaire de Marseille

Fédération des Sociétés suisse de Marseille, Maison suisse, 7, rue d'Arcole (6e). Tél. 53.20.29.
Président : Marcel Gehrig
Tél. : 91.90.85 et 42.23.52.

Les Amis du Grütli, 5, chemin de la Colline Saint-Joseph, Le Cabot (9e). Tél. : 75.42.03. Réunions le samedi après-midi et le dimanche.
Président : Jean-Louis Reichert.
Tél. : 62.00.41.

Cercle Helvétique, Maison suisse — 7, rue d'Arcole (6e). Tél. : 53.20.29. Ouvert à tous les membres du Cercle et à leurs amis tous les samedis après-midi. Réunions du Comité tous les premiers samedis du mois — C.C.P. 2828-64 Marseille.
Président : Paul Surbeck.
Tél. : 75.50.52.

Société suisse de Bienfaisance, 7, rue d'Arcole (6e). Tél. : 37.63.96, C.C.P. 992-14 Marseille.
Président : Georges Reichert.
Tél. : 47.90.63.

Bureau de Bienfaisance : MM. les Commissaires de service reçoivent les mardi et vendredi, de 10 heures à 11 h 30. Les communications sont à adresser à :
M. le Président du bureau de Bienfaisance, 7, rue d'Arcole, 13006 Marseille.

Foyer helvétique (Maison suisse de Retraite), Campagne « Les Charmerettes, 1, avenue Alexis Breysse, Le Cabot, Marseille (9e). Tél. : 75.41.26.
Président : Arthur Biedermann
Tél. : 77.28.24.

Chambre de Commerce Suisse en France, Section de Marseille et du Sud-Est, 7, rue d'Arcole (6e). Tél. : 37.72.06.
Président : Georges Bornand.
Tél. : 33.78.76 et 76.34.88.

Avignon
Société suisse de Bienfaisance « Helvetia »
Président : Samuel Meylan,
Domaine La Charavine, rue Meyne-Claire, 84100 Orange.
Tél. : 90/34.05.42

Fréjus
Amicale suisse de Fréjus, St-Raphaël et du Var.
Présidente : Mme Claude Brenguier, « L'Ajoucadou », chemin de San Peyré, 83170 Brignoles.
Tél. : 94/69.00.70.

Corse
Amicale des Suisses de Corse.
Président : M. Pius Aepli,
Résidence « Les Cactus »,
Parc Berthault, 20000 Ajaccio
Tél. : 95/21.19.46.

MARSEILLE

Questionnaire de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille
Au début de décembre 1979, 820 questionnaires ont été envoyés à nos compatriotes domiciliés dans les Bouches du Rhône au sujet de l'utilisation de la Maison suisse. 76 réponses ont été reçues ce qui donne 9,26 % soit un taux plus élevé que celui généralement obtenu. La synthèse des opinions exprimées ne peut, par manque de place, être exposée ici. Toutes les personnes qui ont collaboré à ce sondage seront informées de son résultat au cours de deux réunions prévues les 18 et 27 mars. Elles seront avisées personnellement.

Bibliothèque helvétique
Nous rappelons que plus de 1200 livres sont à votre disposition : romans-histoire — voyages — montagne — contes — philosophie — poèmes — poèsie.
Permanence : tous les samedis de 15 à 18 heures au 1er étage de la Maison suisse, 7, rue d'Arcole à Marseille 6e.

Amicale suisse de Fréjus, St-Raphaël et du Var
Lors de son Assemblée générale ordinaire, qui eut lieu le 22 janvier à Saint-Raphaël, le Comité suivant a été élu.
Présidente .. Mme Claude Brenguier
Vice-président .. .. M. Paul Beaulieu
Trésorière-Secrétaire .. Mme Maryse Rouzerol
Les grandes lignes du programme d'activités pour l'année 1980 seront les suivantes.

— Dimanche 24 février
Repas à Fréjus — lecture de la clôture des comptes de l'exercice 1979 qui n'ont pu être fournis lors de l'Assemblée générale du 22 janvier 1980 en raison de la maladie de la trésorière.

— Première quinzaine de mai
Pour les membres de Toulon et sa région : repas à Pierrefeu ou dans la vallée du Gapeau.

— Mi-juin
Pique-nique chez Mme Brenguier à Brignoles, en souhaitant une nombreuse assistance comme l'an dernier.

— Dimanche 3 août
Célébration de la Fête nationale suisse à Draguignan ou dans ses environs.

— Mi-octobre
Repas, suivi d'une Assemblée générale extraordinaire pour approbation des nouveaux statuts.
Les dates et lieux exacts seront annoncés ultérieurement aux membres par circulaire.

Chambre de Commerce suisse Section de Marseille et du Sud-Est
La Chambre prépare, à l'occasion de son Assemblée générale, fixée au mardi 22 avril 1980, des manifestations destinées à marquer le début de différentes actions en faveur du tourisme en Suisse.
A cette occasion, elle recevra M. Alex Billeter, président de l'Office du Tourisme de Neuchâtel, qui animera un dîner-conférence.
Il est prévu de tenir une conférence de presse sur ce sujet et d'inaugurer une exposition consacrée à d'anciennes affiches touristiques suisses.

COMMUNIQUES DU CONSULAT DE SUISSE A NICE
Adresse du Consulat :
4, avenue Georges Clemenceau, 06000 NICE
Tél. : 88.85.09 (2 lignes groupées)
C.C.P. 51-29 P — Marseille

Listes des Sociétés :

Société Suisse de Secours
Président : M. René Soller, 8, avenue George Sand, 06100 Nice.

Société Suisse de Secours
Présidente : Mme Suzanne Ciocco, Résidence de la Paix, 9, avenue Jean Goujon, 06400 Cannes.

Comité de Bienfaisance de la colonie suisse de la Principauté de Monaco
Président : M. Georges Reinhard, 14, boulevard Rainier III, MC Monaco.

Salut Jeune Compatriote,

Tu as certainement entendu dire que la Société suisse de Nice allait créer des activités réservées aux jeunes. Voilà qui est fait.

Dès cette année, une section de SKI/MONTAGNE va fonctionner.

En un premier temps, cette section sera rattachée au SKI-RACINE CLUB, pour des raisons de simplifications administratives. Si tu as plus de huit ans, tu pourras monter à la neige chaque mercredi, avec les copains et les copines de la Société. Tu apprendras à skier ou à te perfectionner, si tu sais déjà en faire, sous la conduite de moniteurs suisses.

Les leçons sont gratuites.

A ce propos, je te signale que, si tu as moins de 16 ans, tu peux devenir membre JUNIOR de la Société suisse, à titre PERSONNEL.

Pour cela, il suffit de t'inscrire avec l'accord de tes parents ou, si tu es habilité pour le faire, auprès de notre société.

Si tu ne pouvais pas participer pour des raisons matérielles, n'hésite pas à nous en faire part. Nous examinerons bien volontier ton cas et t'assurons ainsi que tes parents de le faire avec toute la discrétion nécessaire.

Cette section de SKI/MONTAGNE doit avant tout devenir TA section, où tu trouveras amitié et camaraderie dans l'Esprit de ton Pays d'origine la Suisse. Espérant que tu seras bientôt des nôtres, je t'adresse, notre salut le plus cordial

René L. Soller

Pour tous renseignements s'adresser à Eric Fontolliet, Villa Panorazur, 233, avenue de la Lanterne, 06200 NICE Tél. : 83.38.23

Société suisse de secours de Cannes Fête des Rois

Comme chaque année, notre fête s'est déroulée avec une cinquantaine de participants, ravis de se retrouver entre compatriotes et de pouvoir déguster une délicieuse galette accompagnée de thé et de chocolat. Le loto qui suivit permit à tous de gagner de nombreux lots dont 1 Louis d'or.

Prochaines activités

Avril — Réunion statutaire pour l'élection des membres du Comité ;

Juin, dimanche 8 — Sortie de printemps au Suquet d'Utelle ;

Juin 17 au 21 — Croisière à bord du Massalia au départ de Toulon via Alghero Capri-Ile d'Elbe.

Nous rappelons que le **thé des dames** est reporté au **1er mardi de chaque mois,** au lieu du lundi.

Le Comité

SOCIETE SUISSE DE SECOURS DE NICE

Programme des manifestations pour la saison 1980

Manifestations	Lieu	Date	Heure	Prix indicatif	Organisateur
Assemblée Générale projection film fête des vignerons	Aston	08.03.80	14 h 30-18 heures	non défini	H. Baechler
Paella	Aston	22.03.80	20 heures	F 60	H. Baechler
Sortie Annot	Annot	27.04.80	9 h 30-20 h 30	F 100	J. Hohl et M. Sorg
Méchoui	St-Tropez	15.06.80	12 heures	F 60	E. Fontolliet
Iles Leyrins	Iles	15.05.80	9 à 18 heures	F 60	Ch. Fontane
1er Août	Vigen.	02.08.80	19 h 30	adultes F 60 enfants F 30	E. Fontolliet

NOTA : Les enfants peuvent participer à toutes les manifestations.

A l'étude : Orgnisation de séances de **yoga** — pour tous âges.

Organisation de séance de **Judo**

Mise en route d'une section de planche à voile,

P.S. : Le courrier adressé plus spécialement aux Jeunes intéresse également l'ensemble des membres et des parents notamment en ce qui concerne les sorties à la neige le dimanche.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Eric FONTOLLIET, Villa Panorazur,
233, avenue de la Lanterne, 06200 NICE - Tél. : 83.38.23

COTISATIONS 1980 : FF. 30.— par personne.

Trésorier : M. Hugo Baechler, 13, boulevard Frank Pilatte, Résidence Bleu Rivage, 06000 NICE.

Nous les Suisses, nous savons depuis longtemps jusqu'où on peut se serrer sans se gêner.

En effet, nous les Suisses, nous vivons à l'étroit, notre pays étant très petit et très peuplé. Cette situation nous a rendu sensibles à l'étroitesse. Nous avons acquis des idées quant au nombre de gens pouvant prendre place sur une banquette de repos, une banquette de panorama ou une banquette de poêle sans qu'ils se sentent gênés dans leurs mouvements et sans qu'ils s'agacent mutuellement.

Peut-être est-ce ce flair, plus que des considérations de marketing ou commerciales, qui nous a décidés à laisser plus d'espace que d'autres entre les sièges de nos DC-10-30 et de nos Jumbos.

Car nous voulons que nos passagers se sentent à l'aise chez nous. Et pour cela, il ne suffit pas que nous prenions particulièrement soin d'eux au sol avant le départ. Que nous leur réservions un accueil particulièrement aimable dans les 90 destinations et plus vers lesquelles nous les emmenons aux quatre coins du globe. Que nous soyons particulièrement prévenants à leur égard. Que nous leur servions de façon particulièrement soignée des mets qui ne le sont pas moins. Que nos programmes musicaux et de films soient variés. Que nous installions des compartiments fumeurs et non-fumeurs. Qu'ils puissent, au tarif économique normal sur les longs courriers, choisir et réserver leur fauteuil dès l'achat de leur billet (et en première classe même pour la plupart des courtes distances).

Cela, à notre avis peut-être par trop helvétique, suppose suffisamment d'espace et de liberté de mouvement. Et cela suppose qu'on puisse prendre ses aises sans gêner autrui.

C'est pourquoi dans la classe économique de nos DC-10-30 nous n'avons aligné que huit sièges par rangée au lieu de neuf et neuf au lieu de dix dans nos Jumbos.

C'est pourquoi nous vous avons fait assez de place pour un vol confortable et décontracté.

Et à nous-mêmes, pour vous servir comme vous le méritez.

swissair

GGK